

APPEP

Association des Professeurs de Philosophie
de l'Enseignement Public

RAPPORT MORAL 2008/2009

Le présent rapport concerne la seule période du 8 décembre 2008 à la date de son écriture (juillet 2009).

À l'élection d'un Bureau, à un changement de président ne correspond pas un changement des problèmes auxquels l'APPEP est confrontée... Mais si perdurent, malheureusement pour certaines, les mêmes préoccupations, il faut nous féliciter que l'APPEP continue de vivre pleinement comme une association le doit : ni club, ni parti, ni syndicat, mais instrument d'un dialogue où s'élaborent ses positions. Il faut par ailleurs savoir gré à Édouard Aujaleu de sa volonté que l'APPEP ne tombe pas dans le piège d'être une association n'existant que par sa résistance à tout changement.

On ne redira pas ici tout ce qui fut actions de l'APPEP. Notre site en témoigne. Remercions surtout Gérard Schmitt pour son important travail de rédacteur des comptes rendus de nos réunions, elles-mêmes comptes rendus de ce qui s'est passé entre elles.¹

LES RÉGIONALES

Si personne ne souhaite qu'il y ait autant d'APPEP que de régionales, que l'APPEP devienne une fédération de régionales, s'il est même concevable que l'APPEP existe et vive sans régionales, il est perceptible que là où il y a des régionales actives, plus d'adhérents nous viennent. Les tentatives faites pour relancer des régionales là où elles ont disparu depuis longtemps ont jusqu'à présent échoué. Il reste à entreprendre autrement le travail nécessaire à leur renaissance. En revanche, cette année offre quelques motifs d'espoir si l'on tient compte du dynamisme revenu à certaines régionales (Paris, Lyon et bientôt peut-être Lille). Répétons la nécessité de renouveler les Bureaux régionaux.

Celui qui adhère ne doit pas se trouver dans l'obligation d'entrer à l'APPEP comme on entre en religion. L'APPEP n'est pas un simple moyen d'action. S'il est comme des principes que nous voulons conserver, il faut sans cesse en convaincre et ils ne valent rien sans cela. C'est bien ce travail de proximité, comme disent nos politiques, qui est une bonne part du travail propre aux Régionales et qui crée l'atmosphère collégiale, voire amicale, qui convient à une association.

On nous permettra de signaler en passant le travail considérable, invisible à ceux qui n'étaient pas immédiatement concernés, qu'a pu demander et demandera encore ce renouvellement. La vie d'un responsable de l'APPEP est pour beaucoup attachée à l'écran de son ordinateur. S'il faut apprendre à savoir se défier de l'instrument, chacun le sait et l'apprend quelquefois à ses dépens, il n'en est pas moins indispensable si nous voulons faire vivre l'APPEP.

Il faut mentionner, pour terminer ce point, le travail particulièrement important de la Régionale de Paris, à laquelle sa situation donne de fait une importance particulière, et sans

1. Il faut signaler les nombreuses démarches administratives auxquelles B. Fischer et moi avons dû nous consacrer pour l'existence officielle de notre association et de sa revue, travail ajouté au temps que le premier consacre sans faiblir à la trésorerie.

laquelle la journée du 13 juin n'aurait pu avoir lieu aussi rapidement. Toute l'APPEP lui en est redevable.

MASTÉRISATION, IUFM ET PLACE DE LA PHILOSOPHIE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Guère de changements sur ces points. Les incessantes modifications de projets gouvernementaux pourtant à peine esquissés, les reculs, au gré de négociations avec tel ou tel syndicat, rendent très rapidement certaines orientations et certains textes caducs. L'APPEP a toujours affirmé son opposition à la *mastérisation* telle qu'elle nous a été présentée, non pas à ce qui en ferait l'instrument d'une reconnaissance des années de préparation aux concours (ce que contredit, au moins, la nette séparation entre enseignement et recherche qui structure le peut-être toujours actuel projet gouvernemental). De nombreux et concordants témoignages d'étudiants montrent qu'ils ne sont pas hostiles à l'idée même de mastérisation, en ce sens.²

Concernant la formation des maîtres, H. Dilberman a élaboré un texte destiné à défendre à la fois une place des professeurs de philosophie dans l'enseignement supérieur et dans la formation, générale, des professeurs comme des CPE. Ce texte devait être l'objet d'un rendez-vous demandé au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais qui n'a pas été obtenu. De l'aveu d'H. Dilberman, il n'est plus entièrement satisfaisant, dans la mesure où les projets relativement auxquels il se situait sont incertains, semble-t-il, et parce qu'on peut craindre une présence des professeurs de philosophie où ils risqueraient de n'être plus dans leur rôle propre. C'est un point qu'il faudra préciser, mais relativement à des projets qu'il faudrait connaître. Des *maquettes* vont-elles être à nouveau demandées ?

Une part reste toujours à la nécessité de s'adapter au fait d'une politique que nous subissons. Telle est la raison d'hésitations sur la place des professeurs de philosophie à l'intérieur d'institutions qui demandent qu'ils se plient à leurs exigences, voire qu'ils prouvent d'abord leur capacité à y répondre. Faut-il de soi-même répondre à ces appels d'offres dont on peut craindre qu'ils conduisent à une perte d'identité de notre discipline ? Si l'on se permet une comparaison, personne ne semble choqué, par exemple, de la participation de professeurs de philosophie en tant que tels (bien sûr) à des groupes de réflexion comme il s'en développe beaucoup à l'intérieur du milieu hospitalier, tandis que la peur saisit très vite de voir se diluer le statut des professeurs et la nature de notre discipline dès qu'il s'agit de concevoir qu'on pourrait faire la même chose relativement à la formation générale des enseignants (toutes disciplines confondues) par exemple. Il est vrai que nos collègues professeurs des IUFM en charge des PE ont eu à subir de longue date des pressions visant à leur disparition ou à une transsubstantiation assurément miraculeuse. L'APPEP a toujours défendu un rôle propre de la philosophie et lutte depuis de nombreuses années contre sa marginalisation concernant la formation des professeurs des écoles. En ce sens, la limite est depuis longtemps fixée de l'acceptable et de l'inacceptable. Mais un rôle propre aux professeurs de philosophie n'est pas impossible à tenir. Épistémologie, éthique, comme le suggère André Pérès, sont des domaines où ils peuvent avoir leur place dans la formation des professeurs et dans le supérieur. Dans la formation générale des professeurs (PLC voire des CPE), à moins qu'il n'en existe à l'avenir plus aucune, ce dont on peut douter, rien n'interdit de concevoir une place des professeurs de philosophie en tant que tels. Qu'est-ce qui interdirait, par exemple, qu'un professeur de philosophie intervienne sur ce qui fonde l'autorité du professeur sur ses élèves, ses droits, et ses devoirs ? Bien des idées mériteraient ainsi d'être clarifiées dans l'esprit des futurs enseignants qui ne savent souvent pas, autre exemple, pourquoi ils sont fonctionnaires (sinon pour la sécurité de l'emploi !). Ils ne comprennent très souvent pas mieux que l'égalité des hommes entre eux n'interdit pas que

2. En complément, voir l'éditorial du n° 4 de notre revue (mars-avril 2009), ainsi que nos discussions de Bureau, comme pour tout, ou le texte de nos collègues de Strasbourg qui figure en « actualité » du site de l'APPEP.

certaines aient légitimement autorité sur d'autres, sinon au nom de repères simplistes (qui renvoient soit à des rapports de force, soit au rapport familial ou à des distinctions du type « le jeune », « l'adulte ») aux conséquences souvent désastreuses. Nous devons par ailleurs donner un contenu plus précis au projet de Ch. Coutel d'une philosophie « en aval » de la classe terminale s'inscrivant dans le cadre d'un enseignement de culture générale.

La réduction aux compétences et aux savoir-faire qu'on exige des professeurs pour qu'ils l'exigent ensuite de leurs élèves, comme si éduquer était produire, est légitimement inquiétante, mais nous ne perdrons pas notre âme à montrer la philosophie en acte quand bien même nous devrions accepter de le faire relativement à d'autres qui ne sont pas philosophes.

Il faut remercier particulièrement H. Dilberman d'avoir assumé avec générosité le travail relatif à ces questions.

LE BACCALAURÉAT

Il faut reconnaître l'échec de tentatives répétées de mobiliser massivement nos collègues avant le moment de l'épreuve sur la question du temps de correction au baccalauréat. C'est pourtant en amont de l'épreuve qu'une association peut avoir un rôle, le reste appartenant davantage à l'action syndicale. Or, comme on l'a vu cette année, c'est très souvent au tout dernier moment, en présence des copies, que viennent des réactions qui n'ont souvent plus d'autres possibilités que celle d'engager avec les autorités administratives des rapports de force. Se sont multipliées cette année des confrontations qui se multiplieront encore si le ministère demeure sourd au bon sens et s'obstine dans une reconquête du mois de juin dont le nom même est une injure aux professeurs et aux élèves. Reconquérir c'est supposer le temps du baccalauréat comme perdu. Or ce temps, l'épreuve que constitue le passage d'un tel examen, fait à part entière partie de l'éducation de nos élèves (comme du travail des professeurs). Sauf la situation particulière des classes de seconde, souci très récent pour ce qui, pendant plus de trente ans, n'est pas apparu comme un problème et qu'on peut donc suspecter d'une part démagogique, il n'y a rien à reconquérir du mois de juin. Précisons même qu'augmenter le temps des cours aux dépens du temps laissé aux candidats pour assumer seuls, un moment, la préparation de l'examen, est pédagogiquement contestable.

Le bon sens commanderait qu'on en revienne à une anticipation de l'épreuve de philosophie³. Il aurait suffi cette année d'un baccalauréat commençant le mardi 16 pour que les difficultés les plus criantes soient atténuées. La mauvaise volonté ministérielle est flagrante. Aucune réponse n'a été donnée à nos courriers successifs à M. Nembrini, responsable de la DGESCO, tandis que le doyen de l'Inspection de philosophie tenait à nous dire sa conscience de la difficulté de la tâche et du dévouement qu'elle exige...⁴

LA RÉFORME DU LYCÉE. CELLE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE.

Oublions le travail fait relativement à un projet de *Gaudemar-Darcos* lui-même apparemment oublié...

Confrontés, comme toutes les disciplines, ce qu'il ne faut pas oublier, à une réforme des lycées qui conserve, quels que soient les éventuels reculs, pour ambition première de diminuer le volume horaire des disciplines, les professeurs de philosophie se sont de plus en plus découverts confrontés à l'intention d'une réforme de leur enseignement de nature à remettre en cause l'acquis, peut-être imparfait en son détail, de plus de quinze années de conflit. Une nostalgie certaine d'orientations autrefois rejetées nous est apparue, par quelques

3. Si la philosophie se trouve toujours à cette occasion dans une situation particulière, celle de nos collègues d'autres disciplines est elle-même devenue difficile.

4. Soulignons en marge une intéressante discussion engagée fin juin sur Appelleur sur la nature de l'examen lui-même, modèle de ce à quoi doit aussi servir cet instrument.

allusions lors d'un colloque (en mars 2009) et par un rapport en date de septembre 2009⁵. Qu'on ne nous reproche pas de nous fonder ainsi sur des pièces trop minces. Un des reproches que nous pouvons faire à cette intention réformatrice est de ne pas se dire au grand jour.

Si nous restons malgré tout honnêtes avec une démarche qui ne l'a pas été, car masquant d'abord ses fins, nous pouvons entendre l'intention de concevoir notre enseignement relativement à une massification sur laquelle il n'est pas question de revenir. Nous pouvons entendre la volonté de prendre notre part d'une tentative de transformer cette massification en démocratisation. C'est déjà notre travail de tous les jours. Ce qu'il est difficile d'entendre de la part d'un doyen de l'inspection de philosophie, c'est l'opinion que les professeurs de philosophie ne vivraient que dans la nostalgie d'un autre âge, prisonniers d'une image aristocratique d'eux-mêmes. Ce qui est navrant, c'est de voir d'emblée assimiler une massification, dont on sait les fins très éloignées de l'intention de rendre le meilleur accessible à tous, à une démocratisation que les professeurs de philosophie n'auraient pas su reconnaître comme telle. Ce qui est consternant en ce sens, c'est que soit repris par l'Inspection générale de philosophie un slogan comme celui de *la réussite de tous les élèves*, dont, si l'on nous permet ce raccourci, on voit chaque année les effets sur le taux de réussite au baccalauréat, pour culpabiliser des professeurs et dénoncer une indifférence à la réussite de leurs élèves voire leur refus de l'idée même de démocratisation.

C'est un sujet que nous ne pouvons ici développer sans transformer la nature de l'exercice auquel nous sommes tenus de nous livrer. Un résumé du rapport dit *Poirier* a été fait en comité après transmission par M. Perret, doyen des IGEN, de ce rapport curieusement longtemps resté secret. Ph. Danino, membre du Bureau de la régionale de Paris, a eu l'occasion de développer certains points lors de la journée du 13 juin⁶. Citons un passage pour contribuer à une prise de conscience de l'opposition radicale à notre enseignement et à ses professeurs qui travaille ce rapport. Son auteur affirme ainsi qu'il serait intéressant de distinguer entre les différents « types de pratiques » des professeurs, « celles qui sont orientées, ou non, par le souci de faire acquérir aux élèves connaissances et démarches, et d'évaluer ces acquis ». On attend avec impatience un autre rapport annoncé sur ce thème. S'il est à la mesure de ce qui est sous-entendu ici des professeurs et de leurs cours, il ne faut pas douter de son caractère révolutionnaire.

Dans l'ignorance de tels propos, depuis mai 2008, notre Bureau devait hésiter quant à la nécessité ou non de participer au « colloque » souhaité par M. Poirier. Il n'est naturellement fermé à aucune réflexion ni à aucune intention réformatrice autant qu'elles se justifient. L'APPEP est et doit être toujours prête à soumettre ses convictions à l'épreuve du dialogue. Il a fallu peu à peu se convaincre qu'il y avait bien connexion et non seulement conjonction entre ce « colloque » (en réalité une *formation de formateurs*) et la réforme prévue du lycée (et précisément le projet de Gaudemar). La présence comme intervenants de plusieurs personnes radicalement opposées à l'actuel programme a eu le mérite de montrer jusqu'à l'évidence le triomphe d'un esprit de revanche, tellement puissant qu'il ne s'est même pas soucié des conditions faites à notre discipline (donc à ses professeurs aussi) par le projet de Gaudemar-Darcos mais a semblé seulement vouloir profiter d'une situation.

La journée parisienne du 13 juin est l'heureux aboutissement d'une conscience malheureuse du fait qu'un microcosme est aujourd'hui en train de décider de l'avenir de notre enseignement en détournant des demandes d'élèves ou de parents, en elles-mêmes pas nécessairement illégitimes, comme l'extension à la Première, pour justifier des changements qui n'y répondent pas.

5. Rapport sur l'État de l'enseignement de la philosophie en 2007-2008, disponible sur le site de l'APPEP (www.appep.net), rubrique actualité. Les citations qui suivent en proviennent. Il faudra évidemment y revenir.

6. Voir le site de la Régionale de Paris (à partir du site de l'APPEP) où sont publiés les actes de cette journée.

Depuis notre rencontre en décembre avec M. de Gaudemar⁷, nous n'avons cessé de dire que l'introduction en Première, telle qu'elle nous a été proposée à cette occasion, n'est qu'une sorte de gadget, la bonne conscience progressiste de ceux qui n'ont plus rien à proposer d'autre pour croire qu'ils œuvrent à une démocratisation. Un courrier a été envoyé, à M. Poirier et à d'autres, qui dit que nous n'accepterons pas qu'une réforme soit entreprise sans consultation des professeurs. Un autre, dans le même sens, a été récemment envoyé au nouveau ministre. Il nous appartient dans les mois qui viennent de faire partager à tous nos collègues la conscience qu'une régression de notre enseignement menace.

Beaucoup de collègues, indépendamment de toute idéologie, ont voulu commencer la philosophie en Première pour servir son enseignement en Terminale. Aucun n'a souhaité ce qui semble se préparer par le biais de la réforme du lycée. Il est presque amusant de voir une critique actuelle de la place terminale de la philosophie se croire progressiste en reprenant une part des arguments d'une autre époque. J. Derrida et le GREPH voyaient dans une place exclusivement terminale de la philosophie la trace de son utilisation pour le contrôle des futures classes dirigeantes. Leurs héritiers seraient donc ceux qui aujourd'hui s'appuient sur l'actuel gouvernement pour inaugurer enfin la démocratisation de l'enseignement philosophique ? Diantre ! Mais d'abord qui peut prétendre appliquer à l'enseignement actuellement présent dans les classes terminales ce que disait J. Derrida en 1975 quand il parlait de l'équivocité d'une certaine défense de la place terminale de la philosophie ?⁸ Ensuite, lui-même disait de cette critique qu'elle ne concernait déjà que partiellement la réalité de son temps, précisant, avec une intelligence qu'on aimerait voir aujourd'hui partagée : « il faut la scruter [*cette défense de la Terminale*] prudemment dans chaque situation historique » ? C'est ce que nous demandons qu'on veuille bien faire quand nous défendons aujourd'hui un programme de notions comme celui qui est le plus à même de permettre au professeur de s'adapter aux difficultés présentes. C'est aussi ce que nous demandons quand nous disons, en conséquence de la nature de cet enseignement, que l'introduction d'heures en Première ne doit pas se faire aux dépens de l'horaire des classes terminales. Nous ne refusons pas une préparation en Première. Nous avons très concrètement commencé à l'envisager, y compris du point de vue de contenus possibles, il y a plusieurs années.

Triste preuve d'un éternel recommencement, nous pourrions reprendre à notre compte ceci, que disait alors Derrida : « Compte tenu de ce que nous ne savons pas encore et de ce qu'on nous laisse prévoir, le traitement réservé à la philosophie mérite une attention particulière. Tel privilège n'est pas requis par quelque souveraine excellence d'une discipline qu'il s'agirait encore de "défendre". Mais il faut se rendre à l'évidence : l'enseignement de la philosophie serait plus profondément affecté que tout autre par l'actuel projet ».

Rappelons sans cesse, sans oublier le cas propre à la filière littéraire, cette vieille et salutaire rengaine de l'APPEP : pas moins de quatre heures par classe, pas plus de quatre classes par professeur. Ce qui reste définitivement insupportable est la manière dont certains, s'appropriant l'intention de la démocratisation et un souci pédagogique en conséquence, jouent aujourd'hui les apprentis sorciers et s'accommodent de n'importe quelles conditions, du moment qu'ils peuvent jouer à la réforme.

7. Voir site et revue, n° 2, novembre-décembre 2008, p. 77.

8. Pour appuyer son propos Derrida évoquait ceci : « Par exemple, sous le second Empire, au moment où, dix ans après sa suppression, Duruy rétablit la classe de philosophie, c'est aussi pour réencadrer une jeunesse bourgeoise et la protéger contre les doctrines négatives » et précisément remédier au matérialisme. Source : *Qui a peur de la philosophie ?* Flammarion, Paris, 1977, p. 445 à 450 (les citations qui suivent en proviennent). Ainsi nos actuels réformateurs en accusant les professeurs de ne pas avoir voulu s'adapter au souci de la réussite de tous les élèves continueraient une telle critique ? Fichtre !

LA REVUE ET LE SITE

Réorganiser les rôles respectifs du site, tenu avec efficacité et disponibilité par Marc Anglaret, et de la revue, est un point qu'il nous faudra très bientôt aborder. La revue, à laquelle Gérard Schmitt se consacre, est une part vitale de l'identité de l'APPEP. Sa distribution en librairie, maintes fois évoquée, manque encore. Quant au site, il est évident aujourd'hui qu'il est l'instrument nécessaire à une connaissance de l'APPEP⁹.

PERSPECTIVES

Parmi tout ce qu'il faudrait encore dire, retenons de la journée du 13 juin qu'elle aura aussi célébré les retrouvailles des professeurs de secondaire, de l'université et des classes préparatoires. Et ce n'est pas peu. L'APPEP s'enorgueillit légitimement d'être la seule association à proposer cette unité. Peu d'universitaires ont rejoint l'APPEP ces dernières années. Travaillons à ce que cette journée soit le début d'un renouveau en ce sens.

Dans la même perspective d'une place retrouvée de l'APPEP, se continue l'activité de la conférence des associations de professeurs spécialistes dont Ph. Blanc est le secrétaire.

À la suite de la journée du 13 juin, nous devons continuer à réaffirmer sans cesse ce qui fonde notre défense du programme actuel et de l'horaire qu'il implique. Plus largement, l'APPEP doit sans cesse davantage réactualiser les idées et les arguments qui fondent ses positions, et cela relativement à l'esprit et aux faits du temps. Il ne suffira pas, si nous voulons des adhérents et notamment parmi les plus jeunes, de renvoyer à un idéal, si juste soit-il. Certes, se plaindre ensemble console, et réaffirmer ce qui devrait être doit être fait. Pourtant beaucoup de collègues ne semblent pas prêts à payer une cotisation pour cela. On peut le regretter, mais peut-être faut-il comprendre que les plus jeunes de nos collègues, notamment, savent qu'ils vont devoir, toute leur carrière, composer avec une réalité de l'état de l'enseignement et de l'École qui ne changera pas ou changera peu à court ou moyen terme. Ils ne peuvent vivre d'attendre, même en y travaillant, une autre école dans un monde meilleur. On ne peut leur demander, eux qui devront toute leur carrière en grande partie composer avec certaines évolutions, si navrantes soient-elles et si ferme soit leur volonté d'y résister, d'avoir pour horizons quelques mondes perdus dont leurs anciens leur content la belle existence et le regret qu'ils en ont. À nos convictions, qu'il nous faut sans cesse réincarner, si l'on peut dire, il faut aussi, sans cesse, une casuistique. Telle est la vie d'une association, l'objet de nos réunions, la raison de l'existence de notre site, d'Appepliste et, dans son rôle propre, de notre revue.

Esquissons, en ce sens, une discussion qui pourrait être nôtre à l'avenir. L'APPEP doit sortir d'une forme de passivité. Une des causes en a sans doute été la volonté, bien légitime, de préserver son unité. Mais juger de ce que d'autres nous proposent (gouvernement, Inspection, GEPS quelconque), c'est le faire à partir de convictions, de positions, qui sont autant de propositions. Bien sûr nous n'avons pas à intérioriser l'analyse d'une situation sociale ou politique pour concevoir telle ou telle solution. Nos positions, pourrions-nous dire, en nous abusant un peu, tiennent de ce que nous concevons comme nécessaire à un enseignement de la philosophie et non d'accidents, évolutions de la société ou de la vie politique. Nous ne sommes pas un parti destiné à prendre le pouvoir à la place d'un autre, ni même un syndicat devant mener des négociations. Mais qu'on y songe : pour la première fois (à l'échelle de ma fréquentation du Bureau de l'APPEP) une commission vient d'être créée pour réfléchir sur les sujets, le programme... Est encourageant qu'un grand nombre de collègues se soient immédiatement portés volontaires. Devrions-nous nous taire sur de tels sujets ? Par exemple, l'APPEP devrait-elle s'interdire de proposer, s'il y a lieu, des

9. Rappelons au passage une règle élémentaire : les sites régionaux n'ont pas à être l'instrument d'une connaissance de l'APPEP, mais seulement de l'activité propre à une Régionale dans le cadre régional.

améliorations à un programme ? De même, et toujours pour l'exemple, devrions-nous ignorer, quant à l'explication de texte, qu'à tort ou à raison un très grand nombre de collègues attribuent une part de nos difficultés en ce cas à un manque de clarté ou à la maladresse des instructions actuelles¹⁰ ? Quelles que soient les réponses qu'elle pourrait donner, l'APPEP devrait-elle être indifférente à ce qui revient sans cesse dans les conversations des professeurs, ou attendre que d'autres y réfléchissent pour se prononcer ? Cet exemple vaut pour d'autres qui devront, croyons-nous, être une bonne part des soucis de tout Bureau à venir¹¹. Il illustre ce que doit être notre travail, ce qui pourrait être pour beaucoup la principale raison d'y adhérer. À cette condition, vouloir conserver, défendre, pourra ne pas apparaître comme hostilité à tout changement.

L'APPEP connaît aujourd'hui une situation qui lui donne l'occasion d'être au meilleur d'elle-même. Sans doute s'est-elle souvent interdit certaines critiques ou réflexions au nom de la sauvegarde de ce qui lui apparaissait le plus important. Sans doute pouvait-elle se passer de concevoir et de proposer, du fait d'avoir été souvent, globalement, en accord avec l'inspection de philosophie comme elle l'a été plus récemment avec le GEPS Fichant. Cet accord sur l'essentiel est ce qui, par le passé, a sauvé notre discipline de ce qui est arrivé à d'autres. Aujourd'hui rien n'est aussi simple, du moins autant que nous pouvons en juger. Quel bonheur !

Simon PERRIER
Président de l'APPEP
22 juillet 2009

10. Il est heureux qu'une véritable discussion ait commencé sur ce point lors du BN de mars 2009.

11. La dissertation, la nature d'un cours propre à un programme de notions, la formation continue, celle qui est reçue par les stagiaires, les difficultés propres aux classes techniques, le baccalauréat, l'Inspection, etc., tout cela doit être aussi l'objet de notre travail, celui du Bureau d'ailleurs, au-delà de celui d'une commission. Ajoutons que l'APPEP a un riche passé de réflexion sur l'enseignement philosophique que les plus jeunes ignorent et qu'il nous faut transmettre (une première solution étant dans la mise à disposition sur le site de plus de textes anciens sur l'enseignement qu'il n'y en a aujourd'hui – et par ailleurs des textes de philosophie aussi).